



# Il est minuit moins une, dans l'ESR comme ailleurs...

## Votez pour le programme du Nouveau Front Populaire !

20 juin 2024

La CGT FERC Sup met toutes ses forces dans la bataille pour ouvrir des perspectives de progrès face à la politique de Macron et face à l'extrême droite. **Elle appelle les salarié·es, retraité·es et privé·es d'emploi à aller voter massivement les 30 juin et 7 juillet pour le programme du Nouveau Front populaire.**

L'extrême droite est en situation d'accéder au pouvoir pour la première fois de l'histoire de notre République, à l'exception de la période du régime de Vichy. Cela aurait des conséquences dévastatrices pour notre démocratie. Média, justice, école, police, syndicats, et toute la société civile seraient remis en cause dans leurs fondements, car le Rassemblement National n'est en rien du côté des travailleur·ses.

**Prenons quelques exemples de votes du RN à l'Assemblée nationale :**

- Contre l'augmentation du SMIC.
- Contre l'indexation des salaires sur l'inflation.
- Contre le blocage des prix des produits de première nécessité.
- Contre la gratuité des cantines et fournitures scolaires pour les plus modestes.
- Contre la revalorisation des petites retraites.
- Contre le gel des prix des loyers.
- Pour la remise en cause des droits des chômeur·ses.
- Contre la taxation des yachts et jets privés.
- Contre une taxe sur les revenus supérieurs à 3 millions d'euros.
- Contre une taxe sur les superprofits.
- Contre l'augmentation de la TVA sur les produits de luxe.
- Contre le rétablissement de l'ISF.
- Contre l'attribution d'un milliard d'euros dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes.

**L'extrême droite au pouvoir, ça impliquerait quoi pour l'ESR ?**

- En vertu du principe de «préférence nationale», la discrimination des étudiant·es et des chercheur·ses de nationalité étrangère (accès aux prestations sociales comme les APL, aux bourses, à l'emploi dans la fonction publique, etc.).
- La diminution du budget alloué aux universités, voire l'accélération de la privatisation de l'enseignement supérieur.
- Le durcissement de la mise en compétition des chercheur·ses et autres personnels de l'ESR.
- La précarisation, voire la disparition de certaines disciplines universitaires, en particulier en LSH. La liberté d'expression et la liberté académique sont en danger.
- La remise en question des valeurs d'humanisme et d'universalisme de l'université.
- La mise en veille de la lutte contre les discriminations de genre dans l'ESR.
- Le déni de la nécessité d'adapter d'urgence les formations universitaires, la recherche et les conditions de travail aux enjeux climatiques majeurs.

**Les alternatives existent ! Opposée frontalement à ces propositions, la CGT FERC Sup :**

- défend un service public d'ESR d'émancipation par la connaissance, ouvert à toutes et tous, sans discrimination ni condition de nationalité, d'égale qualité sur tout le territoire, gratuit, laïque, délivrant des diplômes nationaux, reconnus par les statuts et conventions collectives,
- s'oppose à la sélection à l'entrée de l'Université, en proposant l'augmentation des capacités d'accueil en nombre d'étudiant·es et demande l'abrogation de la loi ORE et de ParcoursSup,

- revendique la mise en place d'un plan pluriannuel de développement de l'ESR à la hauteur des urgences environnementales, économiques, sociales et culturelles, l'augmentation du budget de l'enseignement supérieur public à hauteur de 2% du PIB et l'augmentation du budget de la recherche à hauteur de 3% du PIB, dont 1,5 % pour la recherche publique,
- propose de remettre le collectif de travail au centre de l'organisation du travail, à l'écoute des travailleurs et des travailleuses,
- revendique l'abrogation des lois LRU et suivantes, imposant «l'autonomie», la mise en concurrence des personnels et des établissements, la casse des statuts, les dérogations... Elle s'oppose à l'acte 2 de l'autonomie,
- défend les libertés académiques et les garanties statutaires des enseignant-es-chercheur-es,
- revendique la fin de la précarité et un plan de titularisation des contractuel-es sur fonctions pérennes, et s'oppose à l'extension de la contractualisation des agent-es publics prévue par la loi Fonction publique et par la Loi de Programmation de la Recherche (LPR),
- revendique la rénovation des bâtiments de l'ESR particulièrement sinistrés et délabrés, dans le cadre de grands travaux environnementaux (énergie, transports, logement, eau...),
- revendique la suppression du Crédit Impôt Recherche (7,5 milliards / an) pour financer ces mesures, dans le cadre d'un vaste plan de justice fiscale (taxe sur les grandes fortunes, les profits, les rachats d'actions, progressivité de l'impôt...),

## Pour les agent-es de l'ESR, la CGT FERC Sup revendique :

La réévaluation du point d'indice de +20 % et son indexation sur le coût de la vie, l'augmentation des retraites et des pensions, le retour à la retraite à 60 ans et des départs anticipés pour les métiers pénibles.

- Des mesures concrètes pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- La semaine de 32h.
- Des moyens pour améliorer les conditions de travail dans les établissements d'ESR et le rétablissement des CHSCT ainsi que le renforcement de leurs prérogatives.
- Le renforcement de la Sécurité Sociale protectrice des citoyen·nes.
- ...

Comme l'ensemble de la CGT,  
la **CGT FERC Sup** appelle toutes et tous  
**à voter et faire voter**  
**les 30 juin et 7 juillet**  
pour le programme du  
**Nouveau Front Populaire.**

**J'adhère  
à la**



La CGT  
des établissements  
d'Enseignement supérieur  
et de Recherche

*Pour un Service public national  
d'Enseignement supérieur et de Recherche,  
laïque, démocratique et émancipateur*

**Bulletin à retourner rempli à :**

Nom : .....

Prénom : .....

Composante ou service : .....

Tél. : .....

Courriel : .....

<https://cgt.fercsup.net/cgt-ferc-sup/je-me-syndique/>